

Référence à rappeler : TF/SK/OK

Strasbourg, le 2 septembre 2025

A l'attention des organisations non gouvernementales de jeunesse qui coopèrent avec le Conseil de l'Europe

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture de la procédure de demande d'organisation d'activités en coopération avec le Centre européen de la jeunesse à Strasbourg ou Budapest pour le 2^e semestre 2026. Ces activités concernent essentiellement des sessions d'études et des « projets spéciaux ». Les conditions spécifiques et les critères de participation sont détaillées en pièce jointes, ainsi que le formulaire de demande d'activité.

Le programme d'activités pour 2026 sera basé sur les priorités et orientations de programme décidées par le Conseil mixte sur la jeunesse pour 2024 – 2027, incluant le [Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe](#). Nous vous invitons en conséquence à soumettre des propositions d'activités qui répondent aux résultats attendus suivants :

1. Revitaliser la démocratie pluraliste, avec l'orientation suivante :

- Comprendre et traiter l'impact de la crise climatique et de la détérioration de l'environnement sur les jeunes et la démocratie.

2. L'accès des jeunes aux droits avec les orientations suivantes :

- Mettre en œuvre la Recommandation [CM/Rec\(2016\)7](#) du Comité des Ministres sur l'accès des jeunes aux droits ;
- Mettre en œuvre la Recommandation [CM/Rec\(2015\)3](#) sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux (Recommandation ENTER !) ;
- Poursuite du [programme jeunesse d'éducation aux droits humains](#) et suivi de l'examen de la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits humains.

3. Vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives, avec les orientations suivantes :

Combattre toutes les formes de discrimination, de racisme et d'exclusion, y compris leurs formes structurelles, en mettant l'accent sur :

- La participation des jeunes Roms et la lutte contre l'antitsiganisme ;
- L'inclusion sociale des jeunes réfugiés et leur passage de l'enfance à l'âge adulte.

4. Le travail de jeunesse, avec les orientations suivantes :

- Soutenir l'accès au développement de qualité et à la reconnaissance du travail de jeunesse, de l'éducation et l'apprentissage non formels ;
- Poursuivre la diffusion et la mise en œuvre de la recommandation [CM/Rec\(2017\)4](#) du Comité des Ministres sur le travail de jeunesse, et promouvoir un agenda européen pour le travail de jeunesse.

Vous pouvez trouver davantage de détails concernant chaque résultat attendu dans le document [Priorités pour 2024-2027](#) et dans le formulaire de demande d'activité.

Les sessions d'études et « projets spéciaux » sont pour le Conseil de l'Europe une façon importante d'associer les jeunes au Programme Jeunesse pour la Démocratie. Elles sont également un moyen concret de soutien aux organisations et réseaux de jeunes, leur permettant notamment de couvrir les coûts de leurs activités et en leur procurant un soutien pédagogique professionnel.

Les organisations et réseaux de jeunes souhaitant présenter une demande d'activité pour le 2^e semestre de 2026 doivent envoyer leur candidature au plus tard le **15 octobre 2025** 23 :59 CET à l'adresse suivante : eyc.studyssessions@coe.int.

Je vous remercie de l'intérêt porté à la coopération avec le Conseil de l'Europe.



Tobias Flessenkemper
Chef de Service